



## DROITS D'INSCRIPTION

### Pièces nécessaires pour justifier le tarif A

#### 1. Vous êtes résident·e de l'Espace Economique Européen élargi

Sont concernés les étudiants résidents des pays membres de l'Union Européenne ainsi que de la Norvège, l'Islande, le Liechtenstein, Monaco, Andorre, la Suisse et le Québec.

- Renseignez votre nationalité sur le site d'inscription et fournissez une pièce d'identité (*carte d'identité ou passeport*)
- Les résidents du Québec devront le spécifier dans la page dédiée aux droits différenciés, et fournir une carte d'assurance maladie québécoise.

#### 2. Vous étiez inscrit·e dans l'enseignement supérieur français avant le 01/09/2019 et n'avez eu aucune interruption

- Vous étiez étudiant·e à Centrale Lyon en 2018-19 et n'avez eu aucune interruption de scolarité. Aucune pièce n'est demandée.
- Vous êtes inscrit·e comme étudiant dans un établissement français rattaché au Ministère de l'Enseignement Supérieur depuis 2018-19, sans interruption. Vous devrez fournir l'ensemble des certificats de scolarité depuis cette date, ou scan de vos cartes d'étudiants.

#### 3. Vous bénéficiez d'une bourse

Les ambassades délivrent des bourses donnant accès au tarif A.

- Précisez votre situation au moment de l'inscription dans la page spécifique « droits différenciés » et déposez votre notification de bourse. Vous paierez des droits sur la base du tarif A pour la formation concernée.

#### 4. Vous êtes titulaire d'une carte de résident en France

Vous devez disposer d'un titre de séjour français portant la mention « carte de séjour de membre de la famille d'un citoyen de l'Union/EEE/Suisse » ou « carte de séjour – directive 2004/38/CE » ou « carte de résident de longue durée –UE » ou « certificat de résidence algérien »

- Précisez votre situation au moment de l'inscription dans la page spécifique « droits différenciés » et déposez le scan du titre de séjour.

## 5. Vous êtes fiscalement domicilié-e en France ou êtes rattaché-e à un foyer fiscal domicilié en France

Vous devez être dans cette situation depuis au moins 2 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'inscription.

- Précisez votre situation au moment de l'inscription dans la page spécifique « droits différenciés » et déposer un PDF avec les 3 derniers avis d'imposition ou avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu.
- Si vous êtes rattaché-e à un foyer fiscal, intégrez obligatoirement la copie des déclarations de revenus sur laquelle l'état civil de la personne rattachée est mentionné.

## 6. Vous êtes bénéficiaire du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire

Cette disposition est également applicable si votre père, mère ou tuteur légal bénéficie de ce statut.

- Précisez votre situation au moment de l'inscription dans la page spécifique « droits différenciés » et déposez le scan du titre de séjour.
- Si ce statut concerne vos parents, déposez dans le même PDF la preuve de la filiation (extrait d'acte d'état civil ou livret de famille, avec traduction par traducteur assermenté s'il n'est pas écrit en français ou anglais).

## Autres exonérations possibles

Les exonérations citées ci-dessous vous permettent de vous inscrire gratuitement à votre formation.

### 1. Vous venez dans le cadre d'un accord d'échange

Nos accords d'échanges avec votre établissement d'origine permettent d'être exonéré-e des droits d'inscription nationaux de la formation bénéficiant de l'accord. En revanche, si vous souhaitez vous inscrire à une formation en plus, vous devrez payer les droits d'inscription : de rang 1 si vous êtes auditeur, de rang 2 si vous vous inscrivez au DESECL.

- Vous n'avez rien à faire. L'exonération interviendra automatiquement.

### 2. Vous bénéficiez d'une bourse du gouvernement français

Cette bourse (différente des bourses d'Ambassade) vous permet d'être exonéré-e des droits d'inscription.

- Déclarez votre bourse dans la rubrique « données annuelles – aides » et déposez la notification.

**Dans tous les cas, merci de venir le jour de la rentrée  
avec les documents originaux.**



## TUITION FEES

### Supporting documents for A fees

#### 1. You are resident of extended EEA

The resident students of EU (European Union) member countries, Norway, Iceland, Liechtenstein, Switzerland, Quebec and the principalities of Monaco and Andorra.

- Enter your nationality on the registration website and upload a valid ID document (ID card or passport)
- Students from Quebec have to declare their residence on the differential fees page on the registration website and upload the Quebec health insurance card.

#### 2. You were registered in french higher education before 2019-20 and you have followed your schooling in France without interruption

- You were an Centrale Lyon student in 2018-19, neither supporting document nore information are asked.
- You are registered as a student in a French institution attached to the Ministry of Higher Education since 2018-19, without interruption. You will need to provide all school certificates since that date, or scans of your student cards.

#### 3. You are a scholarship holder

The embassies deliver scholarships that give you access to A fees.

- Specify your residence situation when you register on our website on the differential fees page, and upload your scholarship certificate. You will pay the A fees for the tuition you register in.

#### 4. You are a France resident card holder

You have to hold a France resident card that mention « carte de séjour de member de la famille d'un citoyen de l'Union/EEE/Suisse » or « carte de séjour –directive 2004/38/CE » or « carte de résident de longue durée-UE » , or « certificat de résidence algérien ».

- Specify your residence situation when you register on our website on the differential fees page and upload your resident card scan.

## 5. You are a french tax resident or depend on french tax residence

You have to be in this situation for the last two years to January 1st of the year of registration

- Specify your residence situation when you register on our website on the differential fees page and upload in .pdf the three last notices on tax income, or your three last declarations of tax income for the last three years.
- If you depend on a French tax residence, please upload the last declaration of tax income of the French tax residence's person you depend on.

## 6. You are a holder of refugee status or subsidiary protection status

This situation is also applicable if your parents or your legal guardian benefit from these status.

- Specify your status situation when you register on our website on the differential fees page and upload you resident card scan.
- If the status situation concerns your parents, please upload in the same .pdf scan your resident card, a proof of your filiation (extract of civil-status or family record book, with the translation by an officially certified translator if it is not written in French or English languages).

## Other situations

In the situations detailed below, there is no registration fee.

### 1. You come at ECL in an exchange program

Our exchange program with your high education establishment allows you to be exempted from the tuition fees of the training that is concerned by the exchange agreement. However, if you wish to register in an additional Master, you have to pay the rank1 tuition fees if you register as an audit student or DESECL.

- You do not have to do anything. The exemption will automatically take effect.

### 2. You are French government scholarship holder

This scholarship (different from the embassies scholarship) allows you to be exempted from the tuition fees, except the specific fees of the international Masters.

- Register your scholarship in "annual data-subsidies" section and upload your scholarship certificate.

**In any case, please come at the start-school day with the original supporting documents.**